

**DELIBERATION N° 25/2019
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ETRANGER**

Séance du 26 novembre 2019

Rapport d'activité 2018/2019

Vu le code de l'éducation et notamment son article D. 452-8 ;

Sous réserve des modifications apportées en séance, le conseil d'administration adopte le rapport d'activité 2018-2019 de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

Nombre de votants: 26

Pour : 23

Contre : /

Abstention : 3

Fait à Paris, le 26 novembre 2019

La présidente par intérim
du conseil d'administration
de l'AEFE


Laurence AUER